



**Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts**  
**Association reconnue d'intérêt général**  
**ASBDR - Mairie - 24250 Domme**

Madame, Monsieur,

Domme, le 26 mai 2024

En application de l'article 5 des statuts de l'association, l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 se tiendra à **DOMME Salle de la Rode, le jeudi 27 juin 2024 à 18 heures précises.**

**Ordre du Jour :**

- Rapport Moral,
- Rapport Financier
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses.
- **Conférence : L'histoire du Château du Roy, l'apport des fouilles archéologiques 2020-2023 par Anne Bécheau**
- **L'assemblée sera suivie d'un cocktail dinatoire dans le jardin.**

Pour l'élection des membres du CA, il y a 2 postes à pourvoir et 2 à renouveler.

*Nous demandons à ceux qui désireraient faire partie du Conseil d'Administration de bien vouloir se faire connaître en nous retournant le bulletin de candidature ci-joint avant le 15 juin.*

Remarques importantes :

- Chaque membre de l'association présent à l'Assemblée Générale ne peut faire état de plus de 3 procurations à son nom.
- Ne pourront prendre part au vote que les membres à jour de leur cotisation **2023**.
- Les retardataires peuvent régulariser leur situation à tout moment et en dernier ressort avant l'ouverture de la séance.
- Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, nous vous prions très instamment de bien vouloir nous **renvoyer une procuration** afin que le quorum nécessaire à la validité de cette assemblée soit atteint.

Merci encore pour votre soutien effectif à notre action et bien cordialement

Le président  
Claude Trinquand